

La féminisation de l'Armée de l'Air

La RSE, dans sa partie « sociale », c'est aussi la parité Femme/homme, alors regardons de plus près les évolutions d'un secteur d'activité qui nous est souvent étranger, l'Armée. Et plus encore au sein de cette institution républicaine, l'Armée de l'Air... Cet article est le résultat d'une collaboration d'un collectif de femmes militaires et du DRH de l'Armée de l'Air.



Depuis Maryse Bastié, pionnière de l'aéronautique, dont les exploits militaires et sportifs ont tracé la voie de nombreuses femmes dans l'Armée de l'air, la place des aviatrices n'a cessé de s'affirmer, quel que soit leur grade ou leur spécialité.

Si l'Armée de l'air affiche aujourd'hui le taux de féminisation le plus important des armées, c'est à la fois par la combinaison d'une politique volontariste et d'une tendance naturelle. Alors que cette dynamique se poursuit d'année en année, permettant à un plus grand nombre d'entre elles d'accéder à des postes à responsabilité, un investissement continu reste nécessaire afin de renforcer la mixité au sein de l'Armée de l'air.

Etat des lieux

L'Armée de l'air, avec près de 23% de femmes, est historiquement la plus féminisée des trois armées.

Près de 9600 aviatrices y servent aujourd'hui. Elles représentent 6.5% du personnel navigant, 12.3% du corps des mécaniciens, et 38% du personnel travaillant dans le domaine du soutien et de l'administration (dont 1/3 dans le renseignement, 1/3 dans le contrôle aérien ou encore 6% de commandos de l'air).

Tenant toute leur place dans l'engagement opérationnel quotidien de l'Armée de l'air au service de la France, les aviatrices représentent 15% des officiers, 20% des sous-officiers et 33% des militaires du rang. Certes, cette répartition des femmes par catégories de grades n'est pas représentative de la pyramide hiérarchique des forces armées, mais le caractère finalement assez récent de l'ouverture

des armées aux femmes explique en partie cet état de fait.

L'accèsion du personnel féminin à toutes les strates et postes de l'Armée de l'air s'est faite progressivement au fil des décennies.

Dès la première moitié du XX^e siècle, les femmes ont eu la possibilité de s'engager dans l'Armée de l'air, formant plusieurs d'entre elles comme pilotes. Cet engagement des femmes est donc déjà ancien au sein de l'aviation militaire et justifie un taux de féminisation obtenu en partie de manière naturelle.

Les évolutions réglementaires ont également eu un impact décisif sur la féminisation.

Depuis la fin du particularisme statutaire dans les années 1970 (l'École de l'air est la première des trois écoles militaires à ouvrir ses portes aux femmes pour le personnel non navigant) puis l'ouverture à tous les métiers à la fin des années 1990 (fin des quotas, ouverture de la spécialité pilote de chasse en 1996), les aviatrices peuvent accéder à toutes les spécialités et tous les grades. En 1976, Valérie André, issue du cursus du service de santé des Armées, est la première femme atteignant le grade de général au sein de l'Armée de l'air. Elle sera suivie en 1998 par Colette Giacometti issue, quant à elle, du cursus Armée de l'air. Enfin, la professionnalisation des armées, en élargissant les viviers de recrutement, a sensiblement accéléré la féminisation de l'Armée de l'air.

Les aviatrices sont aujourd'hui engagées en opérations au même titre que les hommes, avec le même niveau de rémunération. Le recrutement, la formation initiale et continue, les perspectives de carrière et d'avancement sont identiques.

La seule différence réside dans les épreuves et barèmes des épreuves sportives (adaptés aux femmes), lors du recrutement comme lors des contrôles continus.

Une spécificité féminine dans l'exercice du métier de militaire ?



Si elle a pu interpellier à ses débuts, la féminisation du métier de militaire n'est plus une source de questionnement, que ce soit dans ses fondements ou dans sa pratique.

Souvent vue dans l'imaginaire collectif comme un « métier d'hommes », la carrière militaire au sein de l'Armée de l'air est choisie par les femmes pour des raisons similaires à celles des hommes : besoin de servir une cause, sens de l'engagement, atavisme familial ou intérêt marqué pour le fait aérien...

Soumises aux mêmes entraînements et formations que leurs pairs masculins, les aviatrices développent des compétences professionnelles similaires. Ainsi les sous-officiers mécaniciens avions suivent-ils tous le même parcours, passant généralement par un engagement opérationnel dans les premières années de leur carrière. Pour le personnel navigant, une adaptation physiologique est néanmoins prise en compte (équipements adaptés aux morphologies féminines, notamment pour les pilotes de chasse).

L'exercice du commandement, enseigné dès la formation initiale des officiers, ne constitue pas plus un sujet de différenciation. L'aptitude des futurs officiers à commander, jaugée tout au long de la carrière, se fonde sur l'autorité, la légitimité et la capacité à susciter l'adhésion.

La féminisation de l'Armée de l'air n'a pas induit, à cet égard, de véritable révolution dans la pratique du commandement. Dès l'été 2019, trois femmes occuperont des postes de commandant de base, poste constituant un jalon classique dans un parcours de carrière d'officier. Trois femmes sont actuellement officier général.

Perspectives : les mesures du plan mixité

Si la position de l'Armée de l'air est favorable en terme de représentation féminine, des actions sont menées pour poursuivre cette dynamique et entretenir une attractivité importante du personnel féminin, quelle que soit la spécialité.

Des actions sont menées dès le recrutement, notamment via une communication mettant en avant la féminisation de l'Armée de l'air : l'égalité hommes-femmes au sein de l'AA est un élément fort qui contribue à l'attractivité du recrutement. Aujourd'hui, un candidat sur quatre au recrutement est une femme et un recruteur sur deux est une femme capable d'accueillir et de renseigner les candidates potentielles.

Le déficit de représentativité des femmes dans les filières scientifiques et techniques, qui constituent pourtant une part essentielle de la cible, impacte de manière significative leur recrutement dans nombre de métiers « Air ». Pour contrer cette tendance, l'Armée de l'air vise à créer un partenariat avec l'Éducation Nationale et les associations de représentants des parents d'élèves, pour la promotion, auprès des collégiens – professeurs – conseillers d'orientation, des filières technologiques permettant un débouché dans l'Armée de l'air.

Enfin, la déclinaison « Air » du plan mixité du Ministère des armées permettra de renforcer cette dynamique, au travers de plusieurs axes d'effort : recrutement, fidélisation, valorisation des parcours, formation (intégration d'une femme dans chaque jury d'examens et concours par exemple). Donner aux femmes l'envie de rester et d'évoluer dans l'Armée de l'air permettra de consolider le socle d'une mixité déjà bien établie et passera nécessairement par une politique volontariste de progression professionnelle des aviatrices.

Au-delà de la mixité, c'est bien toute la question de la parentalité, appliquée aux hommes comme aux femmes, que l'Armée de l'air entend mieux prendre en compte, via une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

Quelques grandes dates de la féminisation dans l'Armée de l'air

1976 : L'École de l'air est la première des trois écoles militaires à ouvrir ses portes aux femmes pour le personnel non navigant.

1976 : Valérie André est la première femme « général » au sein de l'Armée de l'air, issue du cursus du service de santé des armées.

1983 : Les femmes ont accès à toutes les spécialités du personnel non navigant de l'Armée de l'air (elles peuvent cependant être candidates pour évoluer dans le transport aérien).

1985 : Isabelle Boussaert, première femme à recevoir le brevet de pilote, délivré après qu'elle ait été formée dans les écoles de pilotage de l'Armée de l'air.

1996 : La spécialité « officier de l'air » (personnel navigant) à l'École de l'air est ouverte aux femmes.

1998 : Colette Giacometti est la première femme général issue du cursus Armée de l'air. La première femme fait son entrée dans la spécialité commandos de l'air.

1999 : Caroline Aigle devient la première femme pilote de chasse. Aude Tissier est la première femme pilote de transport, issue du recrutement direct de l'Armée de l'air.

2008 : L'Armée de l'air est l'armée la plus féminisée (21 % de femmes) contre 11 % dans l'armée de terre, 12 % dans la Marine nationale et 13 % dans la gendarmerie.

2009 : Dans le cadre de la journée internationale de la femme, le musée de l'air et de l'espace organise, le week-end du 7-8 mars, la 4^e édition des « Femmes de l'air ». Les femmes pilotes, civiles ou militaires de toute l'Europe, sont toutes invitées à venir se poser au Bourget.

2010 : Virginie Guyot devient la première femme leader de la Patrouille de France. Une première mondiale car elle est la seule femme aviatrice à être aux commandes d'une patrouille acrobatique.

2011 : L'Armée de l'air engage un équipage exclusivement féminin au sein du détachement de chasse de Kandahar en Afghanistan.

2012 : Claire Mérouze devient la première femme pilote de Rafale.